



## INFO DE DERNIERE MINUTE SUR L'AVANCEMENT DE GRADE AU TITRE DE 2020 et 2021 DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

La DGER apporte des précisions sur l'articulation des calendriers des promotions **2020 et promotions 2021**.

Les présidents, VP1, VP2, assesseurs de chacune des 10 sections CNECA ont été élus (par correspondance). Les intersections CNECA se réuniront les **3 et 4 février, par visio-conférence**, comme l'autorise l'arrêté du 10/12/2020 modifiant l'arrêté du 6 novembre 1992 relatif aux modalités de fonctionnement des formations de la CNECA. (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042660255>).

### **RESULTATS PROMOTION 2020\***

Le **3 février** pour les maîtres de conférences

Le **4 février** pour les professeurs.

Cette promotion sera avec effet rétroactif au *1<sup>er</sup> septembre 2020*.

Si les services du ministère ne rencontrent pas de difficultés, ils feront en sorte de publier rapidement les résultats (au plus tard le **lundi 8 février**) pour que les promus ne re-candidatent pas au titre de la promotion 2021, dont la date limite de candidature est fixée au 15 février.



### TEXTES DE REFERENCE :

**Décret n° 92-171 du 21 février 1992** modifié, portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministère chargé de l'agriculture

Note de service [SG/SRH/SDCAR/2021-43](#) - publiée le 21-01-2021



 B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

@ [foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr](mailto:foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr)  01 49 55 81 42

Vos représentants FO  
vous conseillent et  
défendent votre  
dossier.

Vous pourrez compter  
sur eux :

Jacqueline FAYOLLE  
[jacqueline.fayolle@vetagro-sup.fr](mailto:jacqueline.fayolle@vetagro-sup.fr)

Nathalie SUCHAIL  
[nathalie.suchail@agriculture.gouv.fr](mailto:nathalie.suchail@agriculture.gouv.fr)